

## Aperam annonce un programme de rachat d'actions

**Luxembourg, 6 février 2019 (07:00 CET)** - Aperam annonce aujourd'hui un programme de rachat d'actions en vertu de l'autorisation donnée par l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 5 mai 2015 et, ou en vertu de tout renouvellement d'une telle autorisation donnée à l'assemblée générale du 7 mai 2019 (le «Programme»).

Aperam désignera un prestataire de services d'investissement indépendant pour effectuer les rachats d'actions sur le marché pendant les périodes d'ouverture et les périodes de négociations limitées ("closed period").

Aperam a l'intention de racheter par jour un nombre variable d'actions au prix du marché pour un montant agrégé maximum de cent (100) millions d'euros et un maximum de trois virgule sept (3,7) millions d'actions sur une période allant du 9 février 2019 au 31 décembre 2019. Le prix d'achat par action, des actions à racheter dans le cadre du Programme, ne devra pas dépasser 110% de la moyenne des cours de clôture de l'action des 30 jours précédant les 3 jours de bourse avant la date de chaque rachat, en conformité avec la résolution de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 5 mai 2015. Cette résolution est à renouveler à l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 7 mai 2019.

Simultanément, la famille Mittal a déclaré son intention de conclure un accord de rachat d'actions avec Aperam afin de vendre chaque jour pendant lesquels Aperam a acheté des actions dans le cadre du Programme, un nombre équivalent d'actions, à la proportion de la famille Mittal de 40,96% des actions d'Aperam émises et en circulation, au même prix que les actions rachetées sur le marché. L'objet de cet accord de rachat d'actions est de maintenir les droits de vote de la famille Mittal dans le capital émis d'Aperam (nette des actions propres) à son niveau actuel à la suite du Programme.

Les actions ainsi acquises dans le cadre de ce programme de rachat d'actions sont destinées à être annulées pour réduire le capital d'Aperam.

### A propos d'Aperam

Aperam est un acteur mondial du secteur de l'acier inoxydable, de l'acier électrique et des aciers spéciaux qui exerce des activités dans plus de 40 pays. La Société est structurée en trois segments: Acier Inoxydable et Aciers Electriques, Services et Solutions et Alliages et Aciers Spéciaux.

Aperam a une capacité de production de 2,5 millions de tonnes d'acier inoxydable plat en Europe et au Brésil et est un leader dans des créneaux à forte valeur ajoutée comme les alliages et les aciers spéciaux. Aperam possède par ailleurs un réseau de distribution, de traitement et de services hautement intégré ainsi que des capacités inégalées pour produire de l'acier inoxydable et des aciers spéciaux à partir de biomasse à faible coût (charbon de bois). Son réseau industriel est réparti dans six usines principales situées au Brésil, en Belgique et en France.

En 2018, Aperam a réalisé un chiffre d'affaires de 4,677 milliards d'euros et des expéditions d'acier de 1,97 million de tonnes.

Pour de plus amples informations merci de se référer au site web : [www.aperam.com](http://www.aperam.com).

### Contact

Corporate Communications / Laurent Beauloye: +352 27 36 27 103  
Investor Relations / Thorsten Zimmermann: +352 27 36 27 304